



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mille vingt et un, le vingt-trois septembre**, à **19h30**, le Conseil Municipal de la commune de **LE TORQUESNE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale (suite au caractère exceptionnel des mesures de prévention à prendre suite à la lutte contre la propagation du coronavirus dit COVID-19), après convocation légale, sous la présidence de **Monsieur Sylvain MARIE**.

Étaient présents : Sylvain MARIE, Jacques AUBER, Mauricette HENRI, Jocelyne DELAUNEY, Sandrine GAUCHET, Yoland GAGNEUX, Mathilde DUCY, Cyril MARAIS, Léa DROUIN, Cyril REMEUR, Christine LOUIS DIT PICARD, Philippe BECQUEMONT, Gérard BOURG

Pouvoir : Léonie LEFEVRE donne pouvoir à Mauricette HENRI

Absente excusée : Isabelle NAULET

Secrétaire : Mauricette HENRI

Date de la convocation : 02 septembre 2021

Monsieur Le Maire ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Conseillers Municipaux présents ou représentés, constate qu'ils totalisent 14 voix sur 15 (dont 1 pouvoir), le Conseil Municipal peut délibérer.

Monsieur le Maire précise la nécessité d'ajouter à l'ordre du jour 2 autorisations pour des demandes de subventions :

- DETR pour les travaux d'aménagement de la voie douce Route du calvaire
- Région Normandie pour la création d'un arrêt de bus route de Blangy

Approbation du procès-verbal de la séance du 17 juin 2021 : le procès-verbal de la dernière séance est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

DÉLIBÉRATION 2021 – 18 : Décision modificative n°1

Monsieur Le Maire informe les conseillers qu'il est nécessaire de faire un réajustement des comptes avant le dernier trimestre afin d'éviter des insuffisances budgétaires sur les comptes et empêcher des paiements.

Monsieur Le Maire présente les comptes à régulariser :

INTITULÉS DES COMPTES	AUGMENTATIONS DES CRÉDITS MONTANTS (€)	DIMINUT° / CRÉDITS ALLOUÉS MONTANTS (€)
Charges à caractère général (C011)		- 5 100,00
- Compte 60622		+ 500,00
- Compte 60632		- 6 000,00
- Compte 60633		+ 500,00
- Compte 60636		+ 100,00
- Compte 611		+ 4 800,00
- Compte 615221		+ 3 000,00
- Compte 615231		- 8 000,00
Charges de personnel (C012)	+ 300,00	
- Compte 6413	- 3 700,00	
- Compte 6451	- 1 000,00	
- Compte 6453	+ 5 000,00	
Autres charges de gestion courante (C65)	+ 4 800,00	
- Compte 6533	+ 300,00	
- Compte 6534	+ 4 500,00	
DÉPENSES - FONCTIONNEMENT	+ 5 100,00	- 5 100,00

À l'unanimité les membres du conseil autorise Monsieur Le Maire à procéder aux modifications comme indiquées ci-dessus.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT - DÉPENSES

COMPTES	LIBELLÉ	BUDGÉTÉ	RÉALISÉ	RESTE	DM	BUDGÉTÉ
C011	Charges à caractère général	111 008,03	36 099,65	74 908,38		105 908,03
60611	Eau et assainissement	600,00	284,68	315,32		
60612	Energie - Electricité	5 800,00	3 685,55	2 114,45		
60621	Combustibles	3 500,00	1 385,37	2 114,63		
60622	Carburants	2 000,00	1 681,58	318,42	500	
60624	Produits de traitement	500,00	177,60	322,40		
60631	Fournitures d'entretien	3 500,00	1 620,10	1 879,90		
60632	Fournitures de petit équipement	10 000,00	1 434,54	8 565,46	-6000	
60633	Fournitures de voirie	1 500,00	1 803,15	-303,15	500	
60636	Vêtements de travail		65,90	-65,90	100	
6064	Fournitures administratives	500,00	159,78	340,22		
611	Contrats de prestations de services	21 000,00	2 843,82	18 156,18	4800	
615221	Bâtiments publics	5 500,00	8 049,71	-2 549,71	3000	
615231	Voiries	10 000,00	1 398,72	8 601,28	-8000	
61524	Bois et forêts	16 058,03		16 058,03		
61551	Matériel roulant	2 000,00		2 000,00		
6156	Maintenance	5 000,00	2 751,11	2 248,89		
6161	Multirisques	3 000,00	3 017,96	-17,96		
6184	Vers. organismes de formation	3 200,00		3 200,00		
6231	Annonces et insertions	300,00		300,00		
6232	Fêtes et cérémonies	10 000,00	3 112,40	6 887,60		
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	1 054,80	1 945,20		
6237	Publications	1 000,00		1 000,00		
6251	Voyages et déplacements	300,00	113,00	187,00		
6261	Frais d'affranchissement	600,00	121,74	478,26		
6262	Frais de télécommunications	1 300,00	706,85	593,15		
6281	Concours divers (cotisations ...)	750,00	631,29	118,71		
63512	Taxes foncières	100,00		100,00		
C012	Charges de personnel	56 865,00	33 216,67	23 648,33		57 165,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	15,00		15,00		
6336	Cotisat° C.N.F.P.T.	500,00	316,63	183,37		
6411	Rémunération du personnel titulaire	15 000,00	8 691,15	6 308,85		
6413	Rém. du personnel non titulaire	25 000,00	15 814,66	9 185,34	-3700	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	12 000,00	4 876,85	7 123,15	-1000	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 000,00	2 617,66	-1 617,66	5000	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	505,10	994,90		
6455	Cotisations assurance du personnel	1 000,00		1 000,00		
6456	Versement supplément familial	300,00		300,00		
6471	Prestat° compte du F.N.A.L.	50,00	28,62	21,38		
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	366,00	134,00		
C014	Atténuations de produits	14 965,00	14 965,00	0,00		14 965,00
739211	Attributions de compensation	14 965,00	14 965,00			
C022	Dépenses imprévues	10 000,00	0,00	10 000,00		10 000,00
022	Dépenses imprévues	10 000,00		10 000,00		
C023	Virement section investissement	239 770,39	0,00	239 770,39		239 770,39
023	Virement section investissement	239 770,39		239 770,39		
C65	Autres charges de gestion courante	63 055,00	30 380,85	32 674,15		67 855,00
6531	Indemnités	25 000,00	17 371,92	7 628,08		
6533	Cotisations de retraite	900,00	578,86	321,14	300	
6534	Cotisations de sécurité sociale	1 500,00	2 896,62	-1 396,62	4500	
6553	Service d'incendie	4 715,00	4 715,00			
65541	Contribut° compensat° chges territo	27 935,00	2 757,99	25 177,01		
6574	Subventions aux associations	3 000,00	2 058,10	941,90		
65888	Autres	5,00	2,36	2,64		
C67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
6713	Secours et dots	1 000,00		1 000,00		
	TOTAL DES DEPENSES	496 663,42	114 662,17	382 001,25		496 663,42

DÉLIBÉRATION 2021 – 19 : Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour signer la convention référent signalement avec le centre de gestion

Monsieur Le Maire informe les conseillers municipaux que le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 prévoit que les collectivités et établissements recevant du public sont astreints à mettre en place un dispositif de signalement qui a pour objet de recueillir le signalement des agents qui s'estiment victimes d'un acte de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel ou d'agissements sexistes et de les orienter vers les autorités compétentes en matière d'accompagnement, de soutien et de protection de victimes et de traitement des faits signalés.

Le Centre de Gestion du Calvados propose aux collectivités la mise en œuvre du dispositif de signalement, assuré par un référent « signalement » désigné par arrêté du Président du Centre de gestion du Calvados.

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de signer une convention ayant pour objet l'adhésion à la mission optionnelle « référent signalement » et la délégation du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes au centre de Gestion du Calvados qui l'assure pour l'ensemble du personnel relevant de la collectivité signataire.
Cette convention expirera de droit le 31 décembre 2026.

À l'unanimité, les conseillers municipaux autorisent Le Maire à signer la convention référent signalement auprès du centre de gestion du Calvados.

DÉLIBÉRATION 2021 – 20 : Choix de l'entreprise suite à l'appel d'offre concernant les travaux d'aménagement d'une voie douce et d'un arrêt de bus

Suite à l'appel d'offre concernant les travaux d'aménagement de la voie douce route du Calvaire et la création d'un arrêt de bus proche de la RD 264, 2 entreprises ont répondu.

Le résultat s'établit ainsi :

PRIX

Désignation des travaux / Pli Entreprise	TOFFOLUTTI	EIFFAGE
Voie douce – route du calvaire	104 543,85	93 905,25
Arrêt de bus – route de Blangy	34 724,26	33 791,60
Option 1 : mur desoutènement en bois	8 158,40	9 040,00
Option 2 : mobilier urbain abri bus	3 759,00	3 475,00
Montant H.T	150 293,01	140 211,85
T.V.A	30 058,60	28 042,37
Montant T.T.C	180 351,61	168 254,22
Note prix (/60)	55,60	60

MEMOIRE

Pli Entreprise	Note Mémoire (/40)
TOFFOLUTTI	35
EIFFAGE	35

GLOBAL

Pli Entreprise	Note Globale (/100)	Classement
TOFFOLUTTI	90,60	2
EIFFAGE	95	1

Le Conseil Municipal, après avoir entendu et en avoir délibéré retient :

- Autorise Monsieur Le Maire à signer, l'acte d'engagement, le cahier des clauses administratives.
- Valide l'exécution des travaux d'**aménagement d'une voie douce et d'un arrêt de bus par l'entreprise EIFFAGE avec l'option 2 soit un total de 131 171,85€ H.T (157 406,22€ TTC)** et autorise Monsieur Le Maire à signer le marché et tous les documents y afférents, mandater les factures et en effectuer le paiement.

DÉLIBÉRATION 2021 – 21 : Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour faire la demande de subvention DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30% concernant les travaux d'aménagement d'une voie douce route du calvaire

Monsieur Le Maire demande l'autorisation pour constituer le dossier pour une demande de subvention DETR, pour les projets de travaux d'aménagement d'une voie douce route du calvaire :

- Maître d'œuvre : 8 705,00€ HT pour l'ensemble
- Travaux : 131 171,85€ HT
 - 93 905,25€ HT (voie douce)
 - 37 266,60€ HT (arrêt de bus)

Présentation d'un plan de financement ainsi :

- DETR (voie douce) $(93\,905,25 + 8\,705,00 / 2) * 30\%$ = 29 477,35€
- Région (arrêt de bus) $(33\,791,60 + 3\,475,00 + 8\,705,00 / 2) * 80\%$ = 33 294,80€
- Autofinancement 77 104,70€

A l'unanimité les membres du conseil donnent l'autorisation à Monsieur Le Maire :

- De constituer le dossier pour une demande de subvention DETR à hauteur de 30% des travaux concernant la création de la voie douce – route du calvaire soit 29 477,35€
- L'inscription sur le budget 2021 au compte 2151 « réseaux de voirie » la somme de 150 000€
- D'effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires de ce projet

DÉLIBÉRATION 2021 – 22 : Autorisation donnée à Monsieur Le Maire pour faire la demande de subvention auprès de la région Normandie à hauteur de 80% concernant la création d'un arrêt de bus route de Blangy

Monsieur Le Maire demande l'autorisation pour constituer le dossier pour une demande de subvention auprès de la région Normandie concernant la création d'un arrêt de bus route de Blangy :

- Maître d'œuvre : 8 705,00€ HT pour l'ensemble
- Travaux : 131 171,85€ HT
 - 93 905,25€ HT (voie douce)
 - 37 266,60€ HT (arrêt de bus)

Présentation d'un plan de financement ainsi :

- DETR (voie douce) $(93\,905,25 + 8\,705,00 / 2) * 30\%$ = 29 477,35€
- Région (arrêt de bus) $(33\,791,60 + 3\,475,00 + 8\,705,00 / 2) * 80\%$ = 33 294,80€
- Autofinancement 77 104,70€

A l'unanimité les membres du conseil donnent l'autorisation à Monsieur Le Maire :

- De constituer le dossier pour une demande de subvention Région à hauteur de 80% des travaux concernant la création d'un arrêt de bus – route de blangy soit 33 294,80€
- L'inscription sur le budget 2021 au compte 2151 « réseaux de voirie » la somme de 150 000€
- D'effectuer toutes les démarches et signatures nécessaires de ce projet

DIVERS

* Accompagnement par le conseil départemental du Calvados au déploiement de l'adressage

Monsieur Le Maire informe les conseillers municipaux qu'une convention de partenariat pour le déploiement de l'adressage avec le département du Calvados a été mise en place. Il s'agit pour la collectivité de saisir l'ensemble des voies et des points d'adressage sur une application permettant à l'ensemble des organismes utilisateurs (IGN, Poste, DGFIP, SDIS, GPS...) d'en recevoir l'information par la transmission au Service National de l'adresse (SNA).

Le prochain Conseil Municipal est fixé au jeudi 21 octobre 2021 à 19h30.

L'ordre du jour est achevé, la séance est terminée à 20h30